



PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE DIRECTION DU MERCREDI 14 MAI 2025 À 19H30 À L'ANCIENNE ÉCOLE DE DELLEY

1. Salutations

La séance est ouverte à 19h30 par le président du comité de direction, Alain Bally. Il signale que cette séance a été convoquée conformément aux statuts. Un chaleureux salut est adressé à tous.

Il est donné lecture de l'ordre du jour de ce soir. L'ordre du jour ne faisant l'objet d'aucune remarque, il est accepté tel que présenté.

2. Contrôle des présences

La liste des présences circule dans les rangs pour signature. Cette liste des présences et excusés est annexée au présent procès-verbal.

3. Nomination d'un scrutateur

Christian Bonny est désigné comme scrutateur pour cette séance et accepte ce mandat.

4. Procès-verbal du Comité du 14 novembre 2024

Le procès-verbal du comité de direction du 14 novembre 2024 à Cudrefin n'est pas lu étant donné que tous les membres présents l'ont déjà reçu par courriel. Il est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

4.1 Approbation

Il est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

5. Rapport de gestion 2024

Le rapport de gestion pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 a été transmis à tous avec la convocation de ce soir. Il n'est par conséquent pas lu.

La page 23 du rapport concerne la qualité de l'eau distribuée en 2024. Les communes membres peuvent l'utiliser pour leur obligation de communication à leur population mais en la mettant en page avec l'entête de la commune. Les communes qui ont d'autres ressources d'approvisionnement doivent compléter ce rapport avec les autres analyses qu'elles ont l'obligation de faire.

Personne ne souhaite prendre la parole et aucune correction n'étant demandée, il est approuvé à l'unanimité pour être présenté à l'assemblée des délégués.

6. Comptes et bilan 2024

Il est donné lecture des comptes par Martial Berset, trésorier. Il explique certains comptes et donne quelques précisions. Le total des charges est de CHF 1'389'322.76, tout comme le total des produits, les comptes sont donc équilibrés.

Au bilan au 31.12.2024, notre trésorier parcourt les postes importants. Les taux, montants et échéances de nos ATF sont détaillés :

BCF, CHF 1'820'000.--, 0.35 %, échéance au 31.01.2027

BCF, CHF 2'540'000.--, 0.35 %, échéance au 30.08.2028

BCF, CHF 1'00'000.--, 2.3 %, échéance au 31.03.2030

RAI, CHF 700'000.--, 0.88 %, échéance au 30.04.2026

BCF, CHF 2'496'000.--, 0.65 %, échéance au 15.12.2025

RAI, CHF 2'448'000.--, 0.83 %, échéance au 31.08.2026

Les comptes ont été contrôlés par l'organe de révision Michaël Ballaman, présent ce soir, et n'ont fait l'objet d'aucune remarque particulière, si ce n'est la mise en place d'un système de contrôle interne pour le prochain exercice. Une proposition est en cours d'établissement et ce point sera mis à l'ordre du jour du comité de direction de l'automne 2025. Le rapport de Michaël Ballaman sera présenté le 04.06.2025 et proposera à l'assemblée des délégués de les approuver tels que présentés.

La commission financière a également vérifié les comptes.

La parole est ouverte pour les éventuelles questions.

Personne ne souhaitant prendre la parole, il est passé au vote. Le comité de direction accepte de présenter à l'assemblée des délégués les comptes et bilan 2024 tels qu'exposés ce soir.

7. Décompte final 2024

Le décompte établi par notre fontainier correspond aux statuts. Pour les communes, le prix du m3 se situe dans une fourchette entre CHF 0.914 et CHF 0.978. Le prix moyen pour l'association est de CHF 0.939 le m3.

Aucune remarque ou question n'étant faite, le décompte final 2024 sera présenté tel quel à l'assemblée des délégués, pour approbation.

8. Réponse à la demande de l'AIEPV

L'Association intercommunale des eaux du puits de la Vernaz a souhaité obtenir une garantie que l'ABV sera en mesure de leur assurer la livraison d'un volume maximal de 3'000 m³/jour en cas de nécessité. Cette confirmation est essentielle pour permettre à leur association de finaliser les études techniques et organisationnelles du projet, ainsi que pour assurer la sécurité de leur approvisionnement en eau en cas de besoin.

Une proposition de réponse a été préparée et validée par le bureau exécutif. Elle a été transmise à chaque membre du comité de direction avec la convocation de ce soir et aucune remarque n'a été formulée au préalable. L'entier de la proposition est lu par Alain Bally afin que chacun puisse intervenir en cas de question/modification.

Olivier Pochon demande si le volume demandé de 3'000 m³/jour est faisable durant l'été. Il est précisé dans la réponse « dans les situations de consommation moyenne (jour moyen annuel de consommation d'eau des membres de l'ABV), hors période de pointe, et en supposant l'absence de concomitance des besoins en eau de secours du GRAC, d'IB-Murten et de l'AIEPV ». Ces précisions règlent donc la question.

Un schéma de principe du point de raccordement entre la liaison de secours de l'AIEPV et le réseau de l'ABV sera joint à la réponse. Daniel Faerber donne quelques explications sur ce schéma.

Oliver Pochon demande si le clapet anti-retour est un standard pour toutes les communes. Il est répondu par l'affirmative, à part 1-2 exceptions.

Alain Bally propose de passer au vote, vu que plus personne n'a de question. La réponse à faire à l'AIEPV concernant la garantie de capacité de livraison d'eau en cas de besoin par l'ABV est validée à l'unanimité. La réponse sera envoyée rapidement.

9. Préparation et ordre du jour de l'assemblée des délégués du 4 juin 2025

Alain Bally donne lecture du tractanda proposé pour l'assemblée des délégués du 4 juin prochain :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Contrôle des présences
3. Nomination d'un scrutateur
4. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 11 décembre 2024
 - 4.1 Approbation
5. Rapport de gestion 2024
 - 5.1 Approbation
6. Comptes et bilan 2024
 - 6.1 Rapport de l'organe de révision

- 6.2 Rapport de la commission financière
- 6.3 Approbation et décharge aux organes respectifs
- 7. Décompte final 2024
 - 7.1 Approbation
- 8. Election du/de la président/e de l'Assemblée des délégués
- 9. Election du/de la vice-président/e de l'Assemblée des délégués
- 10. Information sur l'exploitation et travaux en cours
- 11. Divers

Aucune remarque n'étant faite, l'assemblée des délégués sera convoquée dans les délais statutaires avec l'ordre du jour mentionné ci-dessus.

10. Divers

Dans un premier temps, il est donné des informations sur les études et chantiers en cours :

Etude de l'approvisionnement du site AgriCo

Nous avons déjà discuté de la demande de l'AIEPV au point 8 de l'ordre du jour de ce soir. Le financement et clef de répartition de la future station de traitement est lié à ce point et doit encore être réglé.

Etude de la nouvelle station de traitement

Le dossier avance toujours avec l'étude de l'emplacement de la future station et les tracés de conduites possibles à Portalban.

Olivier Pochon relève que l'EBBV arrivera à passer dans le centre de Portalban, donc l'ABV devrait aussi pouvoir le faire. Le rapport établi en décembre 2024 par CSD a depuis évolué. La situation est différente pour l'EBBV qui va tuber dans des conduites existantes, alors que l'ABV devra passer avec deux conduites de 400mm. L'état d'esprit et la situation de 2024 n'est plus forcément la même en 2025.

Raccordement de la commune de Faoug à l'ABV

Il n'y a pas de point bloquant pour l'instant, le projet avance.

Essai pilote d'élimination par nanofiltration à l'usine de Cudrefin

NX va organiser une visite dans une station en fonction en Belgique. Ils auraient réglé le problème de la membrane DNF 40 mais n'ont pas de retour d'expérience pour l'instant. Le bureau exécutif a décidé de continuer les essais si le matériel est assez fiable.

Demande de bouclage de la commune de Chevroux

Note équipe technique a reçu cet après-midi la deuxième version du projet. Ils vont l'étudier et y apporter leurs commentaires et remarques si nécessaire. Il n'y a pas de point bloquant pour l'instant. L'alimentation électrique de la chambre a été modifiée. Elle partira du local de la voirie de Chevroux. Thierry Bovet présente le plan du projet. La commune de Chevroux souhaite se calquer sur les travaux de l'EPARS.

Saint-Aubin, Mobilité douce et OA, route de Domdidier

Le service des ponts et chaussées a mis à l'enquête les mesures de mobilité douce et OA, sur l'axe Domdidier-Portalban. Dans le secteur du pont sur la Petite Glâne, sur la route de Domdidier à St-Aubin, notre conduite étant à proximité, nous avons écrit une série de remarques à cette consultation. Une séance est agendée la semaine prochaine pour éclaircir certains détails, pas que notre conduite se retrouve sous la piste cyclable ou sous le giratoire.

La parole est ensuite donnée au comité pour des questions diverses.

Christian Bonny revient sur le bouclage de la commune de Chevroux. Durant l'étude, il est ressorti un problème de croisement entre un drainage et notre conduite. Des sondages ont été réalisés. Ce drainage était là avant notre conduite et avec les années, la façon de faire ne fonctionne plus et la commune souhaite que nous fassions le nécessaire. Une discussion va se faire au terme du comité de direction directement avec Christian Bonny afin d'avancer rapidement. Les travaux seront de toute façon réalisés vu que la tranchée est ouverte et nous devons ensuite convenir de la répartition financière.

Personne ne souhaitant plus s'exprimer, M. le Président remercie la commune de Delley-Portalban d'avoir accueilli le comité de direction pour ses assises, ainsi que le bureau exécutif et le personnel permanent pour leur travail et leur collaboration.

Philippe Cotting au nom de la commune de Delley-Portalban salue les personnes présentes et a le plaisir d'offrir l'apéritif.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h20.

St-Aubin, le 14 mai 2025

Au nom de l'ABV

Le Président



Alain Bally

La Secrétaire



Céline Geissbühler

Annexe : - Liste des présences

Distribution :

- aux membres du comité de direction
- M. Léo Amiet, vice-président de l'assemblée des délégués
- Michaël Ballaman, organe de révision
- Mme Céline Geissbühler et MM. Martial Berset, Daniel Faerber, Thierry Bovet et l'entreprise Wamax-Roshard SA



Association intercommunale
pour l'alimentation en eau
des communes vaudoises et
fribourgeoises de la Broye et du Vully

SEANCE DU COMITE DE DIRECTION DU 14 MAI 2025

LISTE DES PRÉSENCES

COMMUNE	PRENOM ET NOM	SIGNATURE
Avenches	Yan Vollenweider	
Belmont-Broye	Olivier Pochon	
Chevroux	Christian Bonny	
Cudrefin	Jean-François Milliet	
Delley-Portalban	Philippe Cotting	
Gletterens		
Missy	Laurent Morel	
Mont-Vully	Ralph Erhart	
St-Aubin	Didier Schouwey	Excusé
Vallon	Isabelle Guerry	I. Guerry
Vully-les-Lacs	Alain Bally	Bally

Ingénieur-conseil	Daniel Faerber	
Trésorier	Martial Berset	
Organe de révision	Michaël Ballaman	
Gest'eau Sàrl	Thierry Bovet	
Wamax-Roshard SA	Christophe Berney	
Wamax-Roshard SA	Laurent Tschanz	
Wamax-Roshard SA	Beat Wolfisberg	
Secrétaire	Céline Geissbühler	
Vice-président de l'AD	Léo Amiet	